



CHARTE DE VIE AU CLUB – SAISON 2021-2022

Les Flammes Athlétiques de Chamalières vous souhaitent la bienvenue au club.

L'athlète licencié s'engage à respecter les points suivants pendant toute la saison :

***Tenue vestimentaire pour l'entraînement aux couleurs du club / Matériel :**

Porter le survêtement lors de ma présence au club et vie club (séances, compétitions, sorties, stages...).

Porter les couleurs du club à chaque entraînement et compétition : Haut **ROUGE** (t-shirt, sweat, veste de pluie, haut survêtement...), Bas **NOIR** (jogging, survêtement...), disponible à la boutique club.

Corde à sauter, bouteille d'eau.

***En Entrainement, l'athlète s'engage :**

A prévenir la présidente du club de toutes absences ou retard ou une absence prolongée.

A participer régulièrement aux entraînements en fonction de sa catégorie sur toute la saison.

A respecter les règles et l'autorité des dirigeants, entraîneurs, juges, athlètes et le matériel.

***En compétition, l'athlète s'engage :**

A porter le maillot officiel du club pour toutes les compétitions ainsi que lors de la remise des prix.

A participer aux compétitions du club, à 1 cross-country, à 1 compétition de sa catégorie hivernale et estivale, pour rapporter des points FFA pour toutes catégories, hors baby.

Pour les « Runners », de participer en plus à 2 courses sur route, pour 5 kms et/ou 10 kms (ou semi ou marathon).

***Participation et Comportement : l'athlète s'engage :**

A avoir un comportement correct et respectueux vis-à-vis de l'entraîneur et des autres athlètes en particulier et de toute autre personne côtoyée au cours des entraînements et des compétitions.

A aider à ranger le matériel après l'entraînement sous la responsabilité de l'entraîneur.

A participer activement au maintien en bon état et la propreté des locaux et du stade.

A ne pas quitter les lieux sans en informer son entraîneur et accompagné de son responsable (ou autorisation écrite).

L'aventure chez Les Flammes, l'athlète s'engage :

A se présenter à l'accueil du Pôle Athlétisme avant et après les séances.

A participer à l'assemblée générale, aux événements du club (vie du club, nos compétitions, La Chamaliéroise, nos formations...).

Les dirigeants, les entraîneurs du club s'engagent à respecter l'athlète, à veiller au bon déroulement de l'entraînement et à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Signature de l'adhérent (ou d'un parent pour un enfant mineur) :

Contacts : Présidente Elda : 06 98 42 74 35

